

## **Date et lieu**

Dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2023 – place Joffo.

**Arrivée des animaux : de 6 h à 7 h 30** (l'arrivée et le lavage se feront sur la route qui longe le chemin de fer, rue de l'Annexion).

Départ à partir de 17 h après avoir obtenu l'autorisation des organisateurs.

## **Condition d'admission des animaux**

Toutes les vaches doivent être de race Montbéliarde et présenter, dans leur pedigree, 2 générations d'insémination artificielle au minimum et doivent être nées sur les départements de Haute-Savoie ou Savoie.

Identification obligatoire par 2 boucles auriculaires agréées.

Obtention du certificat sanitaire correctement rempli et signé du vétérinaire sanitaire, du GDS et de la DSV, accompagnés de leur DSA (DAB + ASDA).

L'éleveur doit être propriétaire de l'animal depuis 1 an au minimum.

## **Recrutement**

Minim :

Primipares 1 contrôle officiel supérieur ou égal à 20 kg et 1 vêlage à 36 mois maximum.

1<sup>ère</sup> lactation : 5 000 kg et 30 de TP

2<sup>ème</sup> lactation : 5 500 kg et 30 de TP

3<sup>ème</sup> lactation et plus : 6 000 kg et 30 de TP

## **Jugement**

Uniquement sur le ring par la méthode du juge unique.

Le jugement porte seulement sur la morphologie, il n'y a pas de note laitière et donc pas de note de synthèse.

Aucune réclamation au sujet du classement des animaux ne sera admise.

## **Sections**

Les animaux sont répartis en section en fonction de leur stade de lactation et de leur âge.

Environ 70 VL en concours soit 8 sections.

## **Prix spéciaux**

Espoir : mamelle et championnat

Jeune : mamelle et championnat

Adulte : mamelle et championnat

Challenge intercommunal

Grande championne

Prix Bernard Ravoire

Meilleure fromagère

Concours meneur

Présentation de veaux (4 mois révolus)

## Transport des animaux

Sous la responsabilité et à la charge des éleveurs exposants. Essayez dans la mesure du possible de regrouper les vaches par éleveur d'un même secteur et par bêtaillère.

Le parking des bétailières se trouve le long de la rue de l'Annexion le long de la voie de chemin de fer.

**Aucun animal ne pourra quitter l'enceinte du concours sans l'autorisation des organisateurs.**

## Préparation des animaux

**Dressage obligatoire (se servir de licol de « dressage, présentation »).**

Vaches tondues entièrement (sauf bout de la queue) en fin du mois de septembre 2023.

## CONSIGNES DIVERSES

### Conduite à tenir au niveau sanitaire :

- Troupeau indemne en IBR – brucellose – leucose – tuberculose
- 1 prise de sang BVD (PCR)
- 1 prise de sang avec résultat négatif en IBR est à faire entre le 11 et 12 septembre 2023.
- Le certificat sanitaire ci-joint est à faire signer par votre vétérinaire.
- Les échantillons et le certificat sanitaire seront ramassés du 14 au 15 septembre 2023 par les organisateurs (inséminateurs ou vétérinaires de la clinique de l'Albanais).

### Prise en charge du concours

Pour les éleveurs : 1 repas par vache présente (3 maxi)

Pour les animaux : foin + paille

Frais sanitaires : les **frais d'analyse** (émanant du LIDAL) BVD + IBR seront prise en charge par le CAE.

### Tenue de concours et de défilé

Chemise de couleur blanche, pantalon noir, souliers de couleur foncée.

Penser au licol de présentation en cuir et chaînette.

### Responsabilité

Chaque éleveur est responsable de la tenue des animaux lors des déplacements.

**L'éleveur doit être à l'heure dans le pré-ring sous peine d'élimination.**

Prévoir un dressage.

Prévoir un conducteur par vache.

### Consignes

Pensez au matériel pour le lavage sur place (licol, seau, brosse).

### Information

**Un concours meneur sera organisé, il se peut que vous soyez sollicité par un jeune pour mettre à sa disposition une vache. Donnez-vous votre consentement ?**

Nom de l'éleveur :

oui     non